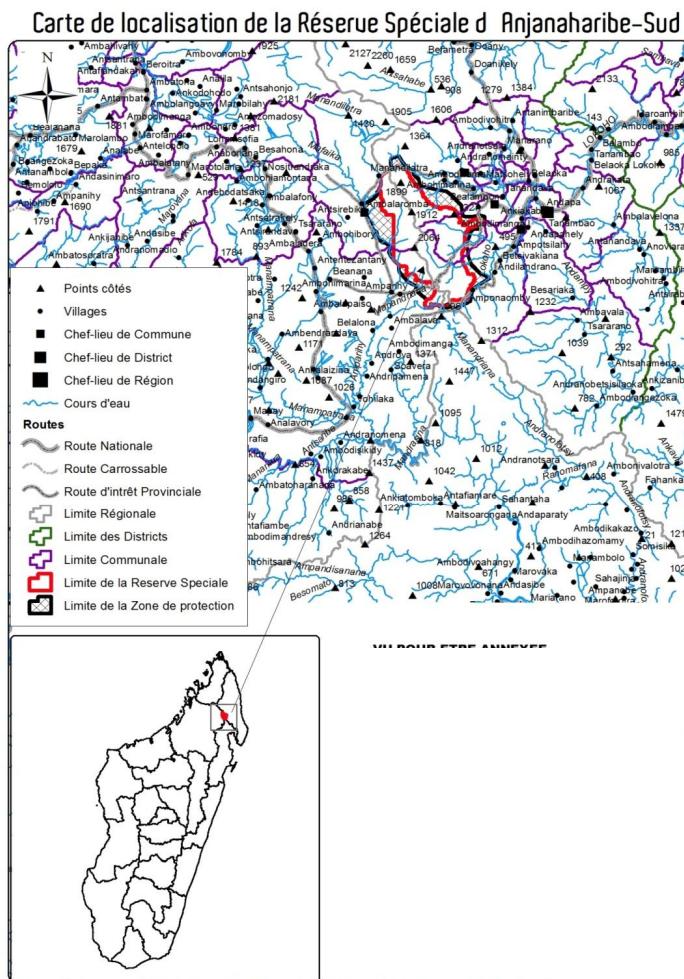


Annexe 1 : Carte de localisation de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud



Vu pour être annexée

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

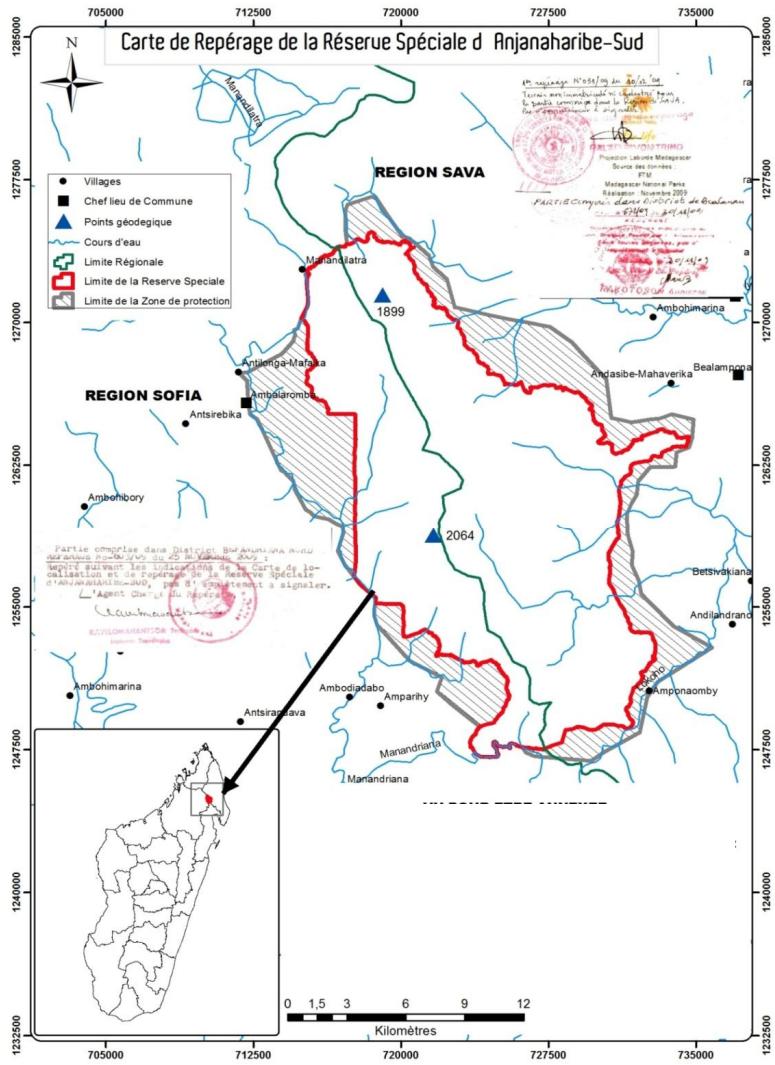
Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 2: Carte de repérage de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud



Vu pour être annexée

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

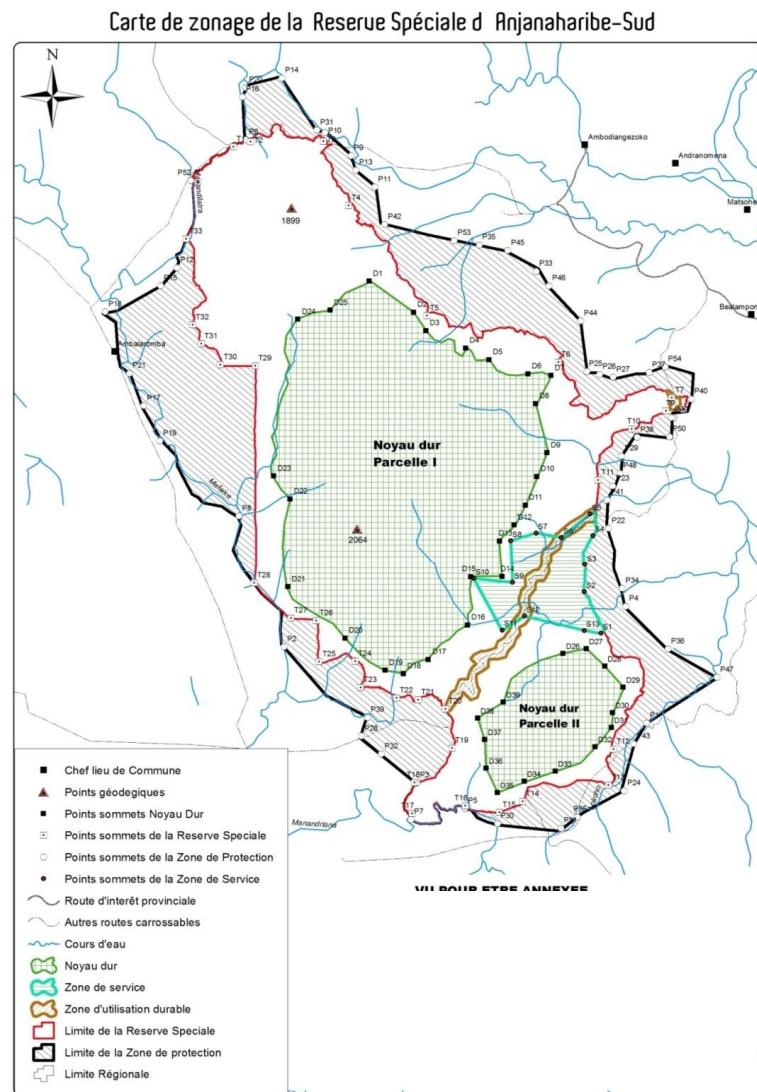
Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 3 : Carte de zonage de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud



Vu pour être annexée

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 4 du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

A) Coordonnées Laborde et description des points sommets de la limite externe de la Réserve

Points sommets	Coordonnées géographiques		Description	Localités
	Latitude	Longitude		
T1	716800	1273853	Col d'Ambatoharanana où la piste Ambodihasina-Manandilatra traverse la ligne de crête du massif d'Anjanaharibe -Sud	Ampitsinjovana
T2	717482	1274063	Intersection de la piste Ambodihasina-Manandilatra coupe la rivière Ambatoharanana	Ambatoharanana
T3	720345	1274069	Sur la piste Ambodihasina-Antsampanana, à 1,260 Km du confluent des rivières Andranomena et Andramonta	Ambalamahaeva
T4	721328	1271539	Sur la ligne de crête d'Antanetin'Analampontsy	Antanetin'Analampontsy
T5	724401	1267192	Sur le sommet de mont Bekafaitry	Antanetin'ny Bekafaitry
T6	727258	1247560	Sur le vallon de ruisseau Antombohinalefa	Antombohinalefa
T7	733819	1264662	Sur le sommet Matsaborimaina	Matsaborimaina
T8	734505	1263497	Sur l'ancienne piste Andasibe-Befingotra	Befoza
T9	733796	1263441	Point situé sur le ruisseau Sahavalanina, partie droite de la route SNTP vers Befingotra	Sahavalanina
T10	732445	1262718	Point situé dans le vallon très encaissé de ruisseau Beamalona	Antsahamarobory
T11	731138	1260693	Confluent de ruisseau Malamavato avec la rivière Befingotra	Ambinanin'ny Malamavato
T12	731736	1250052	Sur la rive droite du ruisseau Malamavato en amont de son confluent avec Amponaomby	Malamavato
T13	731529	1248633	Confluent des ruisseaux Beanantsindra et Antsahalalina	Ambinanin'ny Beanantsindra
T14	728169	1247981	Intersection de ruisseau Antsahalalina et ex-piste Amponaomby-Ambavala	Lohan'Antsahalalina
T15	727258	1247560	Intersection de la piste Amponaomby-Ambavala avec la ligne de crête du massif d'Anjanaharibe -Sud	Point M
T16	725891	1247706	Confluent du ruisseau Ambaliha avec la rivière Manandriana	Ambinanin'Ambaliha

Points sommets	Coordonnées géographiques		Description	Localités
	Latitude	Longitude		
T17	723781	1247275	Confluent de la rivière Ambatoharanana avec la rivière Manandriana	Ambinanin'Ambatoharanana
T18	724008	1248721	Rive gauche d'Ambatoharana (Intersection de layon avec la rivière Ambatoharana)	Ambatoharanana
T19	725397	1250098	Crête d'Ambahimandriky	Ambahimandriky
T20	725131	1251634	Sur la route SINTP, point de vue panoramique du village d'Anjiamazava	Ampitsinjovana-Anjiamazava
T21	724061	1251999	Sur le sommet Betsilaitra	Betsilaitra
T22	723211	1252062	Rive gauche d'Analabe à la base du mont Analambalihahely	Analabe
T23	721795	1252484	Sur le sommet Befanentry	Befanentry
T24	721704	1253328	A 62 m de la rive gauche de la rivière Lamponina	Lasin'iGôro
T25	0720079	1253701	Intersection de la piste Goro avec la limite Lamponikely au pied d'un arbre Vagnagna	Antampon'i Lamponikely
T26	0720060	1255109	Entre deux pieds d'arbre (Piro et Lalona) à Ambalalaity	Ambalalaity
T27	0718826	1255179	Ampatakambe, au bord de la rivière Mafaiky à côté d'un grand rocher	Ampatakambe
T28	0717746	1256524	Au pied d'un arbre Valotra sur la rive gauche de Mafaiky au confluent du ruisseau Besomanga	Ambinanin'i Besomanga
T29	0717655	1265179	A côté d'un grand rocher à Andasibitay	Andasibitay
T30	716521	1264730	Sur le mont Ampôkafobe	Ampokafobe
T31	715550	1267002	Source de ruisseau Betainkilotra	Lohan'nyBetainkilotra
T32	715197	1266829	Point sommet grand roché (Vatobe) sur la ligne de crête	Vatobe
T33	714573	1269078	Confluent d'Andranomadio avec la rivière Manandilatra	Ambinanin'Andranomadio
T34	715395	1272466	Confluent de Sahavalanina avec la rivière Manandilatra	Ambinanin'iSahavalanina

B) .-Description de la portion de limites entre deux points sommets de la limite externe de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud

Portion de limite	Description des portions de limite	AZIMUTS	DISTANCE
T1 - T2	Piste d'AmbodihasinaManandilatra	072° E	0.875 km
T2 - T3	Rivière Andramonta	089° E	4.150 km
T3 - T4	Ligne droite reliant le confluent de rivières Andranomena et Andranomonkola au mont Antanetin'Analampontsy	158° S	3.520 km
T4 - T5	Ligne droite reliant les Antanetin'Analampontsy et Bekafaitry	144° SE	6.015 km
T5 - T6	Ligne droite reliant le mont Bekafaitry au point D situé sur le ruisseau Antombohinalefa à 2000m en aval de sa source	109° SE	6.898 km
T6 - T7	Ligne droite reliant le point D défini ci-dessus au mont Ampitsinjovana	107° E	6.750 km

Portion de limite	Description des portions de limite	AZIMUTS	DISTANCE
	(Matsaborimaina)		
T7 - T8	Ligne droite de 1 000m NE/SO (piste Andasibe Mahaverika-Befingotra)	133° SE	2.200 km
T8 - T9	Ligne droite de 1 000m E/O	265° O	0.900 km
T9 - T10	Ligne droite de 4 500m	241° SO	1.800 km
T10 - T11	Ligne droite de 3 500m	212° SO	3.020 km
T11 - T12	Ligne droite de 11km	176° S	12.855 km
T12 - T13	Ligne droite de 2 500m	187° S	1.810 km
T13 - T14	Portion de rivière Antsahalalina	258° O	4.10 km
T14 - T15	Piste Ambavala sur 2 300m	244° SO	2.12 km
T15 - T16	Ligne partant du point M en passant par une succession de descente et de montée des vallées et continuant sur une portion du ruisseau Ambalialaha jusqu'à son confluent avec la rivière Manandriana	275° SO	1.680 km
T16 - T17	Portion de la rivière Manandriana : de son affluent de droite Ambalialaha jusqu'à son affluent Ambatoharanana sauf entre deux points: à l'Est (S14.83183°, E049.46186°) et à l'Ouest (S14.83143° et E049.45876°) où une partie de limite contourne le savoka de Simond Faliarivo dont les deux points de la partie supérieure sont : à l'Est(S 14.83116°; E049.46168°) et à l'Ouest (S 14.83075°; E049.45949°) jouxtant la Réserve	258° SO	4.180 km
T17 - T18	Portion de la rivière Ambatoharanana : de son confluent avec Manandriana en remontant jusqu'à l'intersection avec le layon (à côté de grand palmier (Iray tanàna))	008° N	1.600 km
T18 - T19	Ligne joignant la rivière Ambatoharanana, en montant et suivant le flanc, en coupant l'affluent gauche sans nom, en passant par la forêt de bambou, le ruisseau sans nom, en continuant sur le flanc, ensuite traversant quatre ruisseaux et arrivant à la source Behasinkely, en montant sur la forêt de fougères et en direction Est sur la ligne de crête d'Ambahimandriky	044° NE	2.440 km
T19 - T20	Ligne joignant la crête Ambahimandriky, traversant le zohin'Antohiravina, la piste saphir, le ruisseau Analamongy (Antsahamivoha), la crête Analamongy et jusqu'à la route Andapa-Bealanana	349° N	1.890 km
T20 - T21	Ligne joignant la route Andapa-Bealanana, traversant le flanc pour arriver au ruisseau Antsahantohaka, en remontant le ruisseau Antsahantohaka et montant à un sommet sans nom, suivant la ligne de crête en descendant jusqu'au ruisseau Antsahamatsiro, passant par le flanc, le ruisseau Bevintanona et montant au sommet Betsilaitra	288° NO	1.820 km
T21 - T22	Ligne joignant le sommet Betsilaitra au ruisseau Anolakely, en montant au sommet Ankadirano, en suivant la ligne de crête Nord-Ouest au sommet Analambalihahely et descendant jusqu'à la rivière Analabe	273° O	1.738 km
T22 - T23	Ligne traversant la rivière Analabe, en montant à la ligne de crête Analamenabe, en descendant pour couper le ruisseau sans nom puis de passage sur le flanc et arrivant au ruisseau Antsahamalaly, en montant à la ligne de crête Beovampanavy , en descendant pour traverser les ruisseaux : sans nom et Beovampanavy, en montant jusqu'au sommet Befanentry	286° O	1.914 km
T23 - T24	Ligne joignant le sommet Befanentry à la ligne de crête, en descendant vers les ruisseaux : Antsahalalina et Antsahalava, en montant sur la ligne de crête Antsahalava, descendant vers le ruisseau Antsahamahavelona avec un contour de savokaGôro	353° N	1.328 km
T24-T25	Ligne traversant la rivière Lamponina et rejoignant la piste Goro jusqu'à l'intersection de la limite vers le ruisseau Lamponikely	263°	1,6 Km
T25-T26	Ligne joignant le ruisseau Lamponikely en remontant jusqu'à son confluent droite sans nom, en suivant le flanc inférieur d'Ambalalaity	359°	1,4 Km

Portion de limite	Description des portions de limite	AZIMUTS	DISTANCE
T26-T27	Ligne traversant la ligne de crête d'Ambatomasa jusqu'au bord de la rivière Amparihy à Ampatakambe	272°	1,2Km
T27-T28	Portion de la rivière Amparihy jusqu'au confluent de Besomanga	313°	2,0 Km
T28-T29	Ligne partant de la rivière Amparihy passant par le flanc inconnu, traversant les rivières Antsahabehely et Antsahabe, remontant sur le flanc moyen de Kininihely, traversant trois affluents droites d'Antsahabe, rejoignant le flanc moyen de Kininibe trvesant deux affluents droites d'Antsahabe	359°	8,7 Km
T29-T30	Ligne joignant le flanc inférieur d'Andasibetay, traversant l'affluent droite d'Antsahabe, rejoignant le flanc supérieur d'Ampokafobe	231°	942 m
T30 - T31	Ligne joignant la ligne de crête d'Ampôkafoibe et portion de ruisseau Beamalona : de sa convergence jusqu'à sa source, traversant la ligne de crête Antsirakôvaka jusqu'à la source Betainkilotra	314° NO	2.800 km
T31 - T32	Ligne joignant la source de Betainkilotra à la ligne de crête vers le grand rocher (Vatobe)	335° NO	0.860 km
T32 - T33	Ligne joignant la ligne de crête de grand rocher et le ruisseau Andranomadio en descendant jusqu'à son confluent avec la rivière Manandilatra	344° N	2.968 km
T33 - T34	Portion de la rivière Manandilatra en remontant entre ses affluents gauche Andranomadio et Sahavalanina	013° N	3.872 km
T34 - T1	Portion de ruisseau Sahavalanina en remontant, traversant le bord de savoka, rejoignant la piste de l'inondation et la plaque en béton et Piste Andalanantany : Ambodihasina-Ambalaromba joignant la plaque en béton Manandilatra en montant sur la ligne de crête séparant les versants Est et Ouest	044° NE	2.555 km

Vu pour être annexée

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 5: du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

A) : Coordonnées Laborde et description des points sommets la limite externe des deux (02) Noyaux Durs de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud

Noyau Dur n°1

Point sommet	Coordonnées géographiques		Descriptions	Localisations
	Latitude	Longitude		
D 1	721428	1268089	Ligne de crête d'Ambalatanenty à 844m de ruisseau Beamamola.	Ambalatanety
D 2	722139	1268543	Déviation de ruisseau Beamamola de la limite.	Beamalona
D 3	724379	1266499	Mont Bekafaitry à 600m de Borne C	Bekafaitry
D 4	725780	1265677	Mont séparant les deux bras: droit et central de la rivière Analanambe.	Befontsy
D 5	726858	1265440	Mont à la source d'Analananabe gauche.	Anjohinibe
D 6	728383	1264882	Ligne de crête d'Antanetifotsy à 423m du ruisseau Beraty	Antanetifontsy
D 7	729335	1264847	Grand ravin sur la piste Antsavokabe – Lohan'ny Befingotra à 560m de la Borne D	Tsimaitondrano
D 8	728686	1263713	Ruisseau Befingotrahely	Befingotrahely
D 9	729132	1261772	Confluent de la rivière Befingotrahely avec la rivière Befingotra	Rivière Befingotra
D 10	728726	1260835	Point de vue à Andilandrano	Malamavato
D 11	728286	1259697	Sommet Malamavato	Malamavato
D 12	727835	1258920	Rivière Andranomenabe	Andranomenabe
D 13	727276	1258282	En amont de bras gauche d'Andranotsarabe	Andranotsarabe
D 14	727363	1256846	Grand rocher en amont d'Andranotsarabe	Lohan'Andranotsarabe
D 15	726139	1256840	Endroit rocheux au pied de Hasina (<i>Dracaena sp</i>)	Antakita
D 16	726019	1254952	Confluent de ruisseau Maintimbato avec la rivière Marolakana	Ambinanin'ny Maintimbato
D 17	724470	1253574	Epaulement de la ligne de crête d'Anjahaharibe	Ampiferantany
D 18	723490	1253015	Piste menant vers le Camp Steve	Analabe
D 19	722780	1253149	Pied de vazagno (<i>Dilobeia sp</i>) sur la crête centrale du mont Antsahahambana	Antsahahambana

Point sommet	Coordonnées géographiques		Descriptions	Localisations
	Latitude	Longitude		
D 20	721200	1254418	Pied de Rotro (<i>Eugenia sp</i>) sur rocher à l'un de bras de Lamponina venant de l'Ouest	Lamponina
D 21	718953	1256445	Pied de Tafonana (<i>Ocoteasp</i>) à l'Ouest de la deuxième chute de la source Ankijanalana	Ankijanalana
D 22	719042	1259941	Vallée Antsahabehely nord sur la piste Antsahabehely – Antsahabe.	AntsahabehelyAvaratra
D 23	718392	1260852	Remous dans le ruisseau d'Antsahabe	Ambalambato
D 24	719345	1267041	A 887m en amont d'Ambinanintsiraka.	Antsahabeanandray
D 25	720616	1267398	Epaulement de la ligne de crête d'Anjahaharibe sur la ligne joignant Beamalona –Antsahabe.	Dilagnahely

Noyau Dur n°2

Point sommet	Coordonnées géographiques		Descriptions	Localisations
	Latitude	Longitude		
D 26	729764	1253816	Pied de rotro (<i>Eugenia sp</i>) sur la ligne de crête Bebasy	Bebasy
D 27	730678	1254003	Sur l'épaulement de la ligne de crête au Nord de Bebaobaka au pied d'ambora <i>Tambourissa sp</i>	Bebaobaka
D 28	731405	1253313	Sur la partie Sud du terrain non boisé de la source Bebaobaka au pied de piro (<i>Brachylaena sp</i>)	Lohan'nyBebaobaka
D 29	732129	1252485	Pied d'harongampanihy (<i>Psorospermum sp</i>) sur la ligne de crête non boisée à la source Antsahalalinkely nord	Lohan'Antsahalalinkely avaratra
D 30	731709	1251481	Sur le mont Betaindambo au pied de Voantsilana (<i>Polyscias sp</i>)	Betaindambo
D 31	731666	1250893	Pied de tafonana (<i>Ocotea sp</i>) dans la forêt situé au-dessus de vallée Antsahalalinkely	Lohan'ny zanak'Antsahalalinkely atsimo
D 32	731027	1250142	Situé au pied de Tavolo sur la ligne de crête de Malamavato atsimo	Malamavato atsimo
D 33	729241	1249177	Pied de Vintanona entouré par les arbres suivants: Rotra, Hazoambo, Soretry, Anivona	Malamavato
D 34	728242	1248770	Grand pied de Haramy (<i>Canarium madagascariensis</i>) au bord de ruisseau Antsahalalina nord	Antsahalalina
D 35	727182	1248330	Pied de Lalontsoba sur le mont boisé de fougères juste au Nord du point sommet M	Lohan'Antsahalalina
D 36	726738	1249288	Confluent de ruisseau Bevarilava avec le ruisseau Ambaliaha en bas de savoka abandonné par Rabarivelô	Ambaliaha
D 37	726688	1250416	Pied de Tsiramiramy (<i>Tinopsis sp</i>) sur le mont encerclé par plusieurs plantes ligneuses	Antsahanifelana
D 38	726408	1251271	Pied de Lalona sur le mont	Antsahanifelana
D 39	727417	1251889	Pied de Vongo (<i>Garcinia sp</i>) creusé à côté d'un étang	Antsahanifelana

B) Description de la portion de limites entre deux points sommets la limite externe des deux (02) Noyaux Durs de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe-Sud
Noyau Dur n °1

Portion de limite	Description portions de limite de noyau dur nord	AZIMUTS	DISTANCE
D25 - D1	Ligne joignant la crête d'Anjanaharibe et Ambalatanety.	049°	1,100 Km
D1 - D2	Ligne joignant la ligne de crête Ambalatanety à la rivière Beamalona.	056°	0.860 km
D2 - D3	Ligne joignant la rivière Beamalona et la crête de Bekafaitry.	130°	3 Km
D3 - D4	Ligne joignant la crête de Bekafaitry et la crête de Befontsy.	122°	1,700 Km
D4 - D5	Ligne joignant la crête de Befontsy et la rive gauche d'Analananbe, puis la portion de la rivière Analananbe gauche jusqu'à sa source Anjohonibe.	282°	1,100 Km
D5 - D6	Ligne de crête joignant Anjohonibe et Antanetifotsy.	109°	1,600 Km
D6 - D7	Ligne joignant Antanetifotsy et Antevambe	091°	0.98 km
D7 - D8	Ligne joignant Tsimaitondrano, en descendant dans le ruisseau sans nom et traversant un flanc jusqu'au ruisseau Befingotrahely	208°	1,600 km
D8 - D9	Ligne contournant une crête de coordonnées (0728647, 1263938), en suivant une portion de ruisseau droite de Befingotrahely	149°	2,800 km
D9 - D10	Portion de ruisseau Befingotrahely	171°	1,900 km
D10 - D11	Ligne joignant une crête de coordonnées (0728799, 1261710) en haut de la rivière de Befingotra à une autre crête de vue panoramique du village Andilandrano en traversant le ruisseau Malamavato	202°	1,320 km
D11 - D12	Ligne joignant le sommet Malamavato, traversant une vaste plaine et la descente dans la rivière Andranomenabe	201°	1,500 km
D12 - D13	Ligne joignant une crête limitant Andranomenabe et Andranotsarabe à un sommet d'Andranotsarabe	209°	1,300 km
D13 - D14	Ligne joignant le sommet d'Andranotsarabe, traversant la crête jusqu'en amont d'Andranotsarabe	176°	1,400 km
D14 - D15	Ligne joignant le ruisseau Andranotsarabe en remontant, traversant la chute, montant à la ligne de crête, descendant à l'autre côté sa base, coupant le ruisseau Bemakilondy, ascendant jusqu'au mont Behasina, traversant le ruisseau Behasina avant d'arriver à Antakita	269°	1.200 km
D15 - D16	Ligne joignant Antakita, descendant à la portion de ruisseau Behasina vers son confluent avec le ruisseau Maintimbato et portion de ruisseau Maintimbato jusqu'à son confluent avec la rivière Marolakana	183°	1.900 km
D16 - D17	Ligne joignant le confluent de Maintimbato et la rivière Marolakana en remontant jusqu'à son affluent de droite sans nom et remontant jusqu'à la ligne de crête de direction Nord-Ouest, traversant le ruisseau Bemangalavo, la source Analambelatra, le sommet Analambelatra, le ruisseau Behasina, les deux ruisseaux sans nom et montant à la ligne de crête Ampiferantany	228°	2.200 km

Portion de limite	Description portion de la limite du Noyau Dur sud	AZIMUTS	DISTANCE
D17 - D18	Ligne joignant Ampiferantany et le versant ouest, traversant le premier ruisseau vers l'Ouest, ketrakabe (plaine), un ruisseau sans nom, une portion de ruisseau Sahalava et enfin une portion de la rivière Analabe en descendant	239°	1.100 km
D18 - D19	Ligne joignant la rivière Analabe, en montant de direction Sud-Ouest, coupant la ligne de crête Beharamy, descendant dans le Sahahambana nord et montant au mont Antsahambana	280°	0.73 km
D19 - D20	Ligne joignant la ligne de crête Antsahahambana à la ligne de crête Analamenabe, traversant à l'Est-Est-Nord du campement Gôro et la rivière Lamponina, en montant faiblement en direction ouest	308°	2,03 km
D20 - D21	Ligne joignant Lamponina par une montée faible, traversant la source de sahan'iZera, le ruisseau Antsahabe, au-dessus d'Ambatomasà, montant sur la crête Analananjavidibe, descendant sur la ligne de crête vers le Nord et arrivant à la chute pour continuer au flanc	311°	3,04 km
D21 - D22	Ligne joignant la ligne de pente vers le Nord traversant le ruisseau Ankijanialanahanahely, montant sur la ligne de crête séparant le secteur 4 et 5, descendant dans le ruisseau Antsahabehely	001°	3,52 km
D22 - D23	Piste joignant Antsahabehely – Antsahabe	324°	1,100 Km
D23 - D24	Portion de ruisseau Antsahabe : d'Ambalambato à Antsahabe en amont.	008°	6,300 Km
D24 - D25	Ligne joignant le ruisseau Antsahabe en amont de la ligne de crête Anjanaharibe.	073°	1,300 Km
D25 – D1	Ligne joignant la crête d'Anjanaharibe et Ambalatanety.	049°	1,100 Km

Noyau Dur n°2

Portion de limite	Description portion de la limite du Noyau Dur sud	AZIMUTS	DISTANCE
D26 - D27	Ligne joignant la ligne de crête, en descendant au ruisseau Bebasy, en montant à la ligne de crête au Nord de Bebasy, rejoignant l'épaulement au Nord de Bebasy et le Bebaobaka.	078°	0.94 km
D27 - D28	Ligne joignant l'épaulement de Bebaobaka, en suivant la ligne de crête, en descendant au ruisseau Bebaobaka, en montant à la ligne de crête au Sud du ruisseau, traversant la zone boisée de fougères jusqu'à la source Bebaobaka	139°	01 km
D28 - D29	Ligne joignant la zone sans végétation ligneuse à la forêt, traversant le ruisseau Bebaobaka, en montant à la forêt de fougères, en passant par la ligne de crête Anjiaibe, en montant jusqu'à la source Antsahalalinkely nord	138°	01.100 km
D29 - D30	Descente dans la vallée Antsahalalinkely nord à l'intérieur de la forêt, sortant au confluent d'Antsahalalinkely, montant sur la ligne de crête de direction Sud-Ouest, passant sur le bord de tevam-be, montant sur le mont Betaitambo jusqu'au point D30	202°	01.100 km
D30 - D31	Ligne joignant la pente à la ligne de crête de direction Sud-Ouest jusqu'à la source d'Antsahalalinkely-sud	183°	0.700 km
D31 - D32	Ligne de pente du ruisseau Antsahalalinkely sud, montant au mont Malamavato nord, descendant sur la ligne de crête, traversant le ruisseau Malamavato, montant sur la direction Ouest	219°	0.99 km
D32 - D33	Ligne traversant la vallée Malamavato, coupant l'affluent de Malamavato	237°	01.800 km

Portion de limite	Description portion de la limite du Noyau Dur sud	AZIMUTS	DISTANCE
D33 - D34	Ligne joignant le flanc, descendant à l'affluent de Malamavato à partir de la source, traversant une succession de deux montées et de trois descentes dans les petites vallées.	251°	01.300 km
D34 - D35	Ligne traversant la vallée Antsahalalina coupant le ruisseau Antsahalalina sud	246°	01.100 km
D35 - D36	Ligne traversant la vallée de Bevarilava jusqu'à l'affluent de Bevarilava	334°	01.100 km
D36 - D37	Portion de ruisseau Bevarilava en remontant : entre ses deux affluents, en remontant au deuxième affluent jusqu'à sa source, traversant le marais, le flanc avant de descendre dans la vallée sans nom et montant jusqu'à Antsahanifelana	357°	01.100 km
D37 - D38	Ligne de pente de la ligne de crête et puis montant sur la ligne de crête Tsimaitondrano d'Ampiferantany	341°	0.95 km
D38 - D39	Ligne joignant la ligne de crête, descendant au ruisseau Antsahanifelana, continuant sur la portion de ruisseau Antsahanifelana jusqu'à son affluent en forme de presqu'île, montant jusqu'au point D39	058°	01.200 km
D39 - D26	Ligne joignant la ligne de crête vers le Nord, descendant au ruisseau Antsahavaratra, coupant le ruisseau Antsahanifelana, montant à la ligne de crête vers l'Est jusqu'au D26	050°	03.100km

Vu pour être annexé

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 6 du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Description des coordonnées des points sommets et limites de la la limite externe de la Zone Tampon de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe-Sud

La Zone Tampon de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe-Sud se trouve à la fois dans les communes rurales de Bealampona, Ambodiangezoka et d'Ambodimanga dans le District d'Andapa, Région SAVA, Matsondakana et Ambalaromba, respectivement dans le District de Befandriana Nord et de Bealanana, Région Sofia

Ses points sommets et sa limite EXTERIEURE sont ceux de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe-Sud , définis et décrits en annexes 4A et 4.B.

Ses points sommets et sa limite INTERIEURE sont ceux des deux (02) Noyaux Durs de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe-Sud définis et décrits en annexes 5.A et 5.B

Vu pour être annexé

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 7. du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

A) Coordonnées Laborde et description des points sommets de la limite externe de la Zone de Service de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud

Point sommet	Coordonnées géographiques		DESCRIPTIONS	Localisations
	Latitude	Longitude		
S13	730821	1259358	Sommet Ambahadimbana sur la route Andapa-Bealanana, à l'ex-campement Ambahadimbana, au pied d'Avocatier	Ambahadimbana
S12	730932	1258500	Situé à la rivière au-dessous de Magna (<i>Dombeyasp</i>)(hafopotsy), à l'ancien hameau Besosety, dans la vallée Analamagnabe	Rivière Andranomenabe
S11	730612	1257335	Dans la forêt de bambou (Volo ritro) sur la crête d'Antanimavobe	Antanimavobe
S10	730588	1256248	Confluent d' Andranotsarahely avec d'Andranotsarabe	Andranotsarabe
S9	731244	1254615	Au pied de <i>Takhtajaniaperrieria</i> 50m du camp Takhta dans la valléeTakhta	Campement Takhta
S8	730585	1254719	Sur un Pied d'Arongana (<i>Harunganamadagascariensis</i>), sur la rivière Marolakana, à côté gauche d'un remous, au Sud-Ouest du pont détruit de la route Andapa-Bealanana.	Rivière Marolakana
S7	727365	1254735	Sur le bambou à la rive gauche de Marolakana, au Nord de la route Andapa-Bealanana	Rivière Marolakana
S6	728241	1255292	Au Sud-Ouest du Ranomafana, sur un pied de Kininyala (<i>Denteromallotussp</i>) à côté de Hafotra mena (<i>Dombeyasp</i>) dans la forêt de savoka (forêt dégradée),	Rivière Marolakana
S5	726252	1256777	Au pied de pied de Kininyala (<i>Denteromallotussp</i>), sur la limite de la Réserve et aboutissement de la ligne de crête provenant de la rivière Marolakana	Ranomafana
S4	727918	1256610	Pied de Mankavia sur la limite de la RS, à la fin de la ligne de crête au Nord-Ouest du campement Ranomafana	Vallée Ranomafana
S3	727701	1258296	Pied de Mongy (<i>Croton sp</i>)sur la limite de la RS vers Saoabahely, au ruisseau de ladan'iDiniva dans la forêt de longoza (<i>Aframomum angustifolium</i>)	Vallée d'ladan'iDiniva
S2	728697	1258601	Pied d'Ambora (<i>Tambourissasp</i>)sur la limite de la RS vers Saoabahely, à côté du campement de Zerisoa	Vallée Besosety
S1	729694	1258422	Pied d'Harongana à côté de la route Andapa-Bealanana, au Sud de panneau de signalisation de la RS, en bas et au Nord de la vallée d'Ambararatihely dans le Savoka	Saoabahely

B) Description de la portion de limites entre deux points sommets de la limite externe de la Zone de Service de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud

Portion de limite	Description portion de limite de la Zone de Service	AZIMUTS	DISTANCE
S1 - S2	Portion de limite de la RS: entre la vallée de Saoabahely en bas d'Ambararatihely sur la route Andapa-Bealanana et la vallée de Besosety	172°	1 km
S2 - S3	Portion de limite de la RS : de la vallée de Besosety à côté du campement de Zerisoa jusqu'à la vallée Iadan'iDiniva	194°	1.3 km
S3 - S4	Portion de la limite de RS entre les points 3 dans la vallée d'Iadan'iDiniva et 10 dans la vallée de Ranomafana	180°	1.09 km
S4 - S5	Ligne joignant la limite de la RS dans la vallée de Ranomafana, traversant la rivière Marolakana et le circuit Ranomafana.	157°	1.9 km
S5 - S6	Deux points qui se situent dans la vallée de Ranomafana	278°	0.82 km
S6 - S7	Portion de la rivière de Marolakana entre le point 6 dans la vallée de Ranomafana et le point 7 à côté de la route d'Andapa-Bealanana	283°	2.5 km
S7 - S8	Portion de la rivière Marolakana de part et d'autre de la route d'Andapa-Bealanana	237°	1.06 km
S8 - S9	De la rivière de Marolakana vers la vallée du Camp Takhta vers sud Est en passant par une carrière	331°	2.34 km
S9 - S10	Ligne joignant la vallée du Takhta dans le versant Nord-Est et la vallée d'Andranotsarabe dans le versant Sud-Ouest	95°	1.6 km
S10 - S11	Ligne joignant le confluent du ruisseau Andranotsarahely (ruisseau Andranomenabe) avec la rivière Andranomenabe dans la vallée Andranotsarabe et une portion de ce ruisseau jusqu'à la vallée Antanimavobe	357°	1.75 km
S11 - S12	Ligne joignant la vallée Antanimavobe et la succession de montée et de descente couvertes de velatra (Acanthaceae), de forêts de petits bambous(volo ritro et volo vaha) jusqu'à l'ex-campement Besosety	72°	1.04 km
S12 - S13	Ligne joignant la rivière Andranomenabe dans la vallée Analamagnabe jusqu'au campement Ambahindimbana traversant le plainhydromorphe, le ruisseau Analamagnabe et la vallée Ambahidimbana	99°	1.03 km
S13 - S1	Portion de la route Andapa-Bealanana : d'Ambararatihely à Saoabahely	49°	1.47 km

Vu pour être annexé

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 08 du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

A) Coordonnées Laborde et description des points sommets de la Zone d'Utilisation Contrôlée dite «Route Nationale n°3 » de la Réserve Spéciale Anjanaharibe-Sud

Point sommet	Coordonnées géographiques		Description	Localisation
	Latitude	Longitude		
R1	734071	1263996	Intersection de la limite de la RS Anjanaharibe-Sud et la route Andapa-Bealanana sur le col du mont Matsaborimaina et	Matsaborimaina
R2	734112	1263459	Intersection de la limite de la RS Anjanaharibe-Sud et la route Andapa-Bealanana entre deux ponts à Sahavalanina	Sahavalanina
R3	731014	1259471	Intersection de la limite de la RS Anjanaharibe-Sud et la route Andapa-Bealanana à côté du hameau Saoabahely	Saoabahely
R4	725146	1251559	Intersection de la limite de la RS Anjanaharibe-Sud et la route Andapa-Bealanana sur le point de vue panoramique du hameau Anjiamazava	Ampitsonjovana Anjiamazava

.B)_Description de la portion de limites entre deux points sommets de la Zone d'Utilisation Contrôlée dite «Route Nationale n° 3 » de la Réserve Spéciale Anjanaharibe-Sud

Portion de limite	Description portion de limite	DISTANCE
R1 - R2	Zone d'emprise de Quinze (15) mètres de part et d'autre de l'axe de la Route Nationale n°3(Andapa-Bealanana) traversant la Réserve Spéciale Anjanaharibe-Sud (partant de 840m d'altitude au lieu dit « Matsaborimaina » jusqu'à une altitude de 726m sis à Sahavalanina) où cette portion se présente comme une pente anciennement goudronnée	700 m
R3 – R4	Zone d'emprise de Quinze (15) mètres de part et d'autre de la Route Nationale n°3(Andapa-Bealanana) traversant la Réserve Spéciale Anjanaharibe-Sud (partant de 869m d'altitude au lieu dit « Saoabahely » jusqu'à la vue panoramique d'Anjiamazava à une altitude de 1194m sis à Ampitsinjovana) où les localités suivantes se succèdent : Ambararatahely, Ambahidimbana, Andranomenabe, Mandritsarahely, Andranotsarabe, Marolakana, Analambaliaha, Antsahanifelana et Ampiferantany	12 km

Vu pour être annexé

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand

Annexe 9 du décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

A) Coordonnées Laborde et description des points sommets de la limite externe de la Zone de Protection de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud

Point sommet	Coordonnées géographiques		Description	Localisation
	Latitude	Longitude		
P1	717291	1274135	Confluent de ruisseau Ambatoharanahanahely avec le ruisseau Ambatoharanananana	Ambinanin'Ambatohar ananahely
P2	717141	1275703	Confluent de ruisseau Madiorano avec la rivière Andramonta	Ambinanin'iMadiorano
P3	717274	1276074	Confluent de ruisseau Tsararano avec la rivière Andramonta	Ambinanin'iTsararano
P4	720096	1276430	Confluent de ruisseau Ankisompy avec la rivière Andramonta situé près de hameau Ranomafana	Ambinanin'Ankisompy
P5	720068	1274392	Intersection de la piste Antsampanana vers Andranomafana avec la rivière Andramonta	Antafiantsarotra
P6	720258	1274173	Confluent de ruisseau Antsampanana avec la rivière Andramonta	Ambinanin'Antsampan ana
P7	720257	1274173	Confluent de la rivière Andranomavo avec la rivière Andramonta	Ambinanin'Andranoma vo
P8	721604	1272809	Confluent de ruisseau Anjanaharibe avec la rivière Andramonta	Ambinanin'Anjanaharib e
P9	723376	1272127	Confluent de ruisseau Analampontsy avec le ruisseau Antsahaberaoka	Ambinanin'Analampont sy
P10	724314	1270202	Campement de Talelaka au bord du ruisseau Beamalona	Lasin'iTalelaka
P11	724088	1269003	Sommet d'Andongognambo	Tampon'Andongognambo
P12	724549	1268323	Intersection de la ligne de crête Belampirana avec la piste au-dessus du ruisseau Analambaliha	Zohin'nyBelampirana
P13	727595	1269676	Sur la ligne de crête de Marolegno	Marolegno
P14	728679	1268815	Sur la piste Analanambe vers Belaoko	Antanimalandihehy
P15	729188	1268246	Sur la piste d'Antsahalavadronga vers la Réserve Anjanaharibe -Sud	Masomamangy
P16	730433	1266865	Sur le mont Magnaripaingatra	Magnaripaingatra
P17	730681	1264863	Situé à côté de deux pieds de jacquier au-dessus de campement de Fabiny	Añandraibe
P18	731172	1264749	Au pied de Piro (<i>Brachylaena sp</i>) sur la ligne de crête au-dessus du champ de RAVO Michel	Añandraibe
P19	731708	1264639	Au pied de Kabokala (<i>Petchia sp</i>) sur la ligne de crête au-dessus de champ de Bolany	Añandraibe
P20	733118	1264831	Au pied de Tavoloberavina (<i>Cryptocaryasp</i>) sur la ligne de crête	Antsahamamy

Point sommet	Coordonnées géographiques		Description	Localisation
	Latitude	Longitude		
P21	733748	1265055	Sur le pont JEROSALEMA	Tsararano(RouteSNTP)
P22	734779	1263776	Source de ruisseau Befoza	Befoza
P23	734000	1263045	Intersection de la piste de Bealampona avec la route SNTP	Sahavalanina
P24	733920	1262289	Sur la route SNTP, à côté de la riziére de THOMAS	Sahavalanina
P25	732655	1262266	A côté de la pisciculture de Roland Justin	Antsahamarobory
P26	732041	1261531	Sommet Anketsany au-dessus de vanillier de Minozoanelina	Anketsany
P27	731978	1260841	Confluent de ruisseau Belampirana avec la rivière Befingotra	Rivière Befingotra
P28	731689	1260340	Sommet Ampokafo	Ampokafo
P29	731480	1259793	Source de ruisseau Belampirana	Belampirana
P30	731523	1258675	Sommet Ambinanitelo	Ambinanitelo
P31	732067	1256264	Source de ruisseau Antsahabevato	Antsahabevato
P32	732212	1255560	Campement de Tsirimbesina au Sud de la rivière Marolakana	Ambatosambo
P33	733851	1253721	Sommet Antsahalalinkely	Antsahalalinkely
P34	735787	1252759	Sur la rivière Amponaomby	Miandrarivo
P35	733039	1251073	Sur le rocher au bord de la rivière Amponaomby	Ambaladera
P36	732512	1250141	Intersection de la piste Antsahalalina avec la rivière Amponaomby	Amponaomby
P37	732135	1248283	En descendant de confluent de Betsirebika avec la rivière Amponaomby	Malamavato
P38	730307	1247258	Intersection de deux pistes Antsavokabe et Soamiango	Antsahalalina
P39	729656	1246919	Village Soamiango	Soamiango
P40	727163	1246990	Intersection de la piste Ambavalala avec la rivière Manandriana	Antafiamora
P41	725890	1247706	Confluent du ruisseau Ambaliaha avec la rivière Manandriana	Ambinanin' Ambaliaha
P42	723781	1247276	Confluent de rivière Ambatoharanana avec la rivière Manandriana	Ambinanin' Ambatoharanana
P43	724008	1248721	A côté de l'ancienne carrière de pierre précieuse, à 800m en aval de l'intersection de layon avec la rivière Ambatoharanana	Ambatoharanana
P44	722615	1249857	Crête Andohaomby sur la route Anjiamazava -Manandriana Station	Antampon'ny Andohao mby
P45	721830	1250559	Pont Andohaomby	Andohaomby
P46	722078	1251298	Sur une des crêtes de Befanentry	Befanentry
P47	718791	1254084	Rivière Amparihy	Ambalarivo
P48	717015	1259281	Confluent de ruisseau Antsahabe avec la rivière Amparihy	Ambinanin' Antsahabe
P49	713914	1262241	Confluent de ruisseau Sahatsara avec la rivière Amparihy	Ambinanin'ny Sahatsara
P50	713285	1263630	Confluent de ruisseau Beamalona avec la rivière Amparihy	Ambinanin'ny Beamalona

Point sommet	Coordonnées géographiques		Description	Localisation
	Latitude	Longitude		
P51	712718	1264914	Confluent de ruisseau Betainkilotra avec la rivière Amparihy	Ambinanin'nyBetainkil otra
P52	711762	1267344	Confluent de rivière Mafaiky avec la rivière Mananilatratra	Ambinanin'nyMafaiky
P53	713937	1268371	Confluent de ruisseau Antsahognohely avec la rivière Manandilatratra	Ambinanin' Antsahognohely
P54	714573	1269078	Confluent de ruissau Andranomadio avec la rivière Manadilatratra	Ambinanin' Andranomadio
P55	715129	1272524	Intersection de la piste Ambodihasina-Ambalaromba avec la rivière Manandilatratra	TafiandakanaManandil atra

B) *Description de la portion de limites entre deux points sommets de la limite externe de la Zone de Protection de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe Sud*

Portion de limite	Description portion de limite de la Zone de Protection	AZIMUTS	DISTANCE
P1 - P2	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents Ambatohararananahely et Madirano	354°	1.580 km
P2 - P3	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents: Madiorano et Tsararano	019°	0.3952 km
P3 - P4	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents: Tsararano et Ankisompy	074°	1.470 km
P4 - P5	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents : Ankisompy et Antafiantsarotra	146°	2.480 Km
P5 - P6	Portion de Rivière Andramonta : d'Antafiantsarotra jusqu'à son affluent Antsampanana	138°	0.2913 km
P6 - P7	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents : Antsampanana et Andranomavo	124°	1.390 km
P7 - P8	Portion de Rivière Andramonta entre les deux affluents:Andranomavo et Anjanaharibe	160°	0.614 km
P8 - P9	Ligne droite joignant le confluent d'Anjanaharibe et le confluent d'Analampontsy	110°	1.900 Km
P9 - P10	Ligne droite joignant le confluent d'Analampontsy et le campement de Talelaka	154°	2.180Km
P10 - P11	Ligne joignant la piste de campement de Talelaka et le sommet d'Andonganambo	190°	1.190Km
P11 - P12	Ligne droite joignant les deux crêtes : Andonganambo et Belampirana	145°	0.8253 km
P12 - P13	Ligne joignant la crête de Belampirana et la ligne de crête Marolegno	065°	3.300 Km
P13 - P14	Ligne droite joignant la ligne de crête de Morolegno et Antanimalandihely	126°	1.380 Km
P14 - P15	Ligne droite joignant Antanimalandihely et la ligne de crête de Masomamangy	138°	0.7663 km
P15 - P16	Ligne de crête joignant Masomamangy et le mont Magnaripaingatra	137°	1.870 Km
P16 - P17	Ligne joignant le mont Manaripaingatra et Anandraibe	352°	2.100 km
P17 - P18	Ligne traversant le bras droite de la rivière Andasibe, en passant par le sahan'iTsilanizara jusqu'au point n° 2 d'Anandraibe	102°	0.505 km

Portion de limite	Description portion de limite de la Zone de Protection	AZIMUTS	DISTANCE
P18 - P19	Ligne traversant le bras gauche de la rivière Andasibe, en passant par le sahan'i Behasina jusqu'au point n° 3 d'Anandraibe	101°	0.547 km
P19 - P20	Ligne joignant le ruisseau de Dafa, passant par la crête Analanohotra de Savy et traversant la vallée d'Antsahamamy, en passant à côté de pied de Voazato et de manguier au-dessus de campement de Roland et arrivant au pied de Tavoloberavina sur la ligne de crête	081°	1.865 km
P20 - P21	Ligne joignant la ligne de crête et le ruisseau d'Amboribatana	70°	0.670 km
P21 - P22	Ligne contournant le point intermédiaire à Befoza	140°	1.650 km
P22 - P23	Ligne courbe à côté du point F et traversant le ruisseau Analalamalaka et passant par le barrage à Sahavalanina et arrivant jusqu'à la route SNTP	226°	1.070 km
P23 - P24	Portion de la route SNTP	185°	0.765 km
P24 - P25	Ligne joignant le campement de Dolphine	268°	1.260 km
P25 - P26	Ligne joignant le campement de Bakary Jean	219°	0.960 km
P26 - P27	Ligne joignant la vallée d'Anketsany	184°	0.698 km
P27 - P28	Ligne joignant une portion de ruisseau Belampirana, un ascendant passant par une crête jusqu'au sommet Ampôkafo	209°	0.580 km
P28 - P29	Ligne joignant la ligne de crête Ampôkafo jusqu'à la source Belampirana	200°	0.589 km
P29 - P30	Ligne joignant la rivière Andranomenabe, une ascendante à Antevamena avant d'arriver à la ligne de crête d'Ambinanitelo	177°	1.130 km
P30 - P31	Ligne joignant le sahan'ladan'iDiniva et ascendant au sommet Ambongomaty et continuant sur la piste Ranomafana jusqu'au croisement de Fred et puis suivant la ligne de crête jusqu'à la source d'Antsahabevato	167°	2.490 km
P31 - P32	Ligne de crête d'Antsahabevato aboutissant au campement de Tsirimbesina au bord de la rivière Marolakana	168°	0.724 km
P32 - P33	Ligne joignant les vallées de Ranomafana Sud avec une succession de montée et de descente	140°	2.590 km
P33 - P34	Ligne joignant les vallées d'Antsahalalinkely avec une succession de montée et de descente	111°	2.110 km
P34 - P35	Portion de la rivière Amponaomby en remontant	237°	3.230 km
P35 - P36	Ligne joignant la rivière Amponaomby, contournant le village Amponanomby, montant au sommet Amponaomby et descendant jusqu'à la rivière Amponaomby	209°	1.080 km
P36 - P37	Portion de la rivière Amponaomby en remontant	191°	1.910 km
P37 - P38	Piste Antsavokabe vers Soamiango en passant par le campement de Rabenandrasana	240°	2.100 km
P38 - P39	Portion de piste vers Soamiango	242°	0.735 km
P39 - P40	Portion de piste vers Ambavala jusqu'à Antafiamora	271°	2.490 km
P40 - P41	Portion de rivière Manadriana jusqu'à son affluent Ambaliaha	299°	1.500 km
P41 - P42	Portion de la rivière Manadriana jusqu'à son affluent Ambatoharanana	258°	2.200 km
P42 - P43	Portion de la rivière Ambatoharanana jusqu'à l'ancienne carrière des pierres précieuses	008°	1.500 km
P43 - P44	Ligne joignant la ligne de crête Analanohotra jusqu'à la piste Ankasakameloka et suivant la piste Ankasakameloka jusqu'à la route Andohaomby	309°	1.800 km
P44 - P45	Portion de route Andapa-Bealanana jusqu'au pont Andohaomby	311°	1.100 km
P45 - P46	Ligne joignant la plaine Andohaomby, en ascendant vers la ligne de crête Befanentry	018°	0.784 km
P46 - P47	Ligne joignant la succession de montées et de descentes, traversant divers cours d'eau: Lamponina, Lamponinkely et	310°	4.300 km

Portion de limite	Description portion de limite de la Zone de Protection	AZIMUTS	DISTANCE
	des vallés de Befanentry et de Beoviala jusqu'à la rivière Amparihy		
P47 - P48	Portion de la rivière Amparihy : entre Ambalarivo et confluent d'Antsahabe	340°	5.900 km
P48 - P49	Portion de Rivière Amparihy entre les deux affluents : Antsahabe et Sahatsara	313°	4.300 Km
P49 - P50	Portion de Rivière Amparihy : confluent de Sahatsara	335°	1.530 km
P50 - P51	Portion de Rivière Amparihy : confluent de Beamalona et Betainkilotra	336°	1.410 Km
P51 - P52	Portion de Rivière Amparihy : confluent de Betainkilotra et Mafaiky	338°	2.630 km
P52 - P53	Portion de Rivière Manandilatra : confluent de Mafaiky et Antsahognohely	064°	2.410 Km
P53 - P54	Portion de Rivière Manandilatra : confluent de Antsahognohely et Andranomadio	041°	0.9546 km
P54 - P55	Portion de Rivière Manandilatra : du confluent d'Andranomadio jusqu'à l'intersection de piste Ambodihasina-Ambalaromba avec la rivière Manandilatra	008°	3.510 km
P55- P1	Ligne joignant la piste Andalanantany et la portion de ruisseau Ambatoharananahely	52°	2.700 km

Vu pour être annexé

Au décret n°2015-729 du 21 avril 2015 portant modification des limites de la Réserve Spéciale d'Anjanaharibe -Sud et délimitation de sa Zone de Protection sise dans le District d'Andapa, Région Sava, Districts de Bealanana et de Befandriana-Nord, Région SOFIA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Général de Brigade Aérienne RAVELONARIVO Jean

Pour ampliation conforme

Antananarivo, le

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

ZAFINANDRO Armand